

 <b>Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes</b>	<h3 style="margin: 0;">Préservation des forêts anciennes à forte valeur écologique sur la montagne d'Ardèche: acquisition et travaux de restauration d'habitats forestiers</h3>
<b>Objectif(s) de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Conforter les acquisitions réalisées sur 4 secteurs identifiées de vieilles forêts de la montagne ardéchoise</li> <li>– Préserver une trame fonctionnelle de forêts anciennes et riches en biodiversité</li> <li>– Mettre en œuvre des travaux de restauration écologique et fonctionnelle au sein de propriétés forestières du Cen sur 3 secteurs d'interventions</li> </ul>
<b>Nom du Maître d'ouvrage</b> <b>Adresse, tel, mail</b>	Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes La maison forte - 2, rue des Vallières 69390 VOURLES Tél. 04 72 31 84 50 – <a href="mailto:secretariat@cen-rhonealpes.fr">secretariat@cen-rhonealpes.fr</a>
<b>Localisation</b>	<p>Les forêts ciblées sont des forêts anciennes à forte valeur écologique sur quatre secteurs du territoire de la montagne d'Ardèche, du nord au sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la forêt des Bois d'Oseille sur <b>Lachamp-Raphaël</b>,</li> <li>- la forêt du Bois des Plates sur <b>Péreyres</b>,</li> <li>- la forêt du Suc de Bauzon, sur <b>Cros de Géorand, Usclade et Saint-Cirgues</b>, hêtraie-sapinière ancienne sur basalte,</li> <li>- la forêt du Bois Brûlé, sur <b>Astet</b>, hêtraie-sapinière et plantation d'épicéas, avec un réseau de cours d'eau et de zones humides intra-forestières.</li> </ul> <p>Est ciblée également la forêt de la tourbière de la Verrerie pour la réalisation d'une partie des travaux de restauration, sur <b>Burzet</b>, ayant fait l'objet d'une coupe rase sauvage en 2022 par l'ancien propriétaire, au sein de l'espace de bon fonctionnement d'un réseau de tourbières gérées par le Cen et du réseau de forêts anciennes matures.</p>

## Annexe

### Plan de financement prévisionnel

#### Dépenses :

<b>Porteur de projet :</b>	CEN Rhône-Alpes					
<b>Intitulé du projet :</b>	Préservation de forêts anciennes à forte valeur écologique de la Montagne d'Ardèche : acquisition de parcelles et restauration écologique d'habitats forestiers					
<b>Coût estimatif de l'opération</b>						
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement						
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire		Nom du prestataire	Montant (HT)			
<b>Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage</b>						
Fournitures de végétaux		CEN Rhône Alpes	33'000,00 €			
Location		CEN Rhône Alpes	6'000,00 €			
Prestation travaux		CEN Rhône Alpes	11'500,00 €			
<b>Etudes</b>						
<b>Travaux</b>						
<b>Acquisition de terrain</b>						
Frais d'acquisition foncière		propriétaires vendeurs et notaires	50'000,00 €			
<b>Frais annexes</b>						
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>			<b>100,500,00 €</b>			

L'aide du Fonds vert sollicitée porte exclusivement sur le volet acquisition foncière de l'opération.

#### Recettes :

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				0,00%
autre mesure Fonds Vert			50 000,00 €	49,75%
Fonds FPRNM Barnier				0,00%
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Fonds mobilités actives				0,00%
Pacte local des solidarités				0,00%
Autres aide Etat				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
a préciser				0,00%
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>Taux de financement public</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>49,75%</b>
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques WWF			50 500,00 €	
a préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			<b>50 500,00 €</b>	<b>50,25%</b>
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt			
	Credit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
<b>Participation du porteur de projet (autofinancement)</b>			0,00 €	0,00%
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>100 500,00 €</b>	<b>100,00%</b>
Le porteur de projet s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel l'instance compétente s'est prononcée (conseil municipal, de communauté...).				